



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence, à Gatineau, le vendredi 4 décembre 2020 à 10 h 50 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Est également présente, M^e Geneviève Leduc, greffière.

CE-2020-783*

MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins opérationnels effectuée par le Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE lors du renouvellement de la convention collective des cols bleus de Gatineau, la Ville s'est engagée à convertir 15 postes temporaires en 15 postes réguliers :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil municipal d'accepter de modifier la structure organisationnelle du Service des travaux publics de la façon suivante :

Service des travaux publics

- Créer un poste d'opérateur C (poste numéro STP-BLE-501) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne des contremaîtres de la division Voirie du secteur de Gatineau (poste numéro STP-CAD-026) en période estivale et (STP-CAD-009) en période hivernale;
- Créer un poste d'opérateur C (poste numéro STP-BLE-502) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne du contremaître de la division Parcs, espaces verts et arénas du secteur de Gatineau (poste numéro STP-CAD-021);
- Créer trois postes d'opérateur C (postes numéro STP-BLE-503, STP-BLE-504 et STP-BLE-505) situés à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne des contremaîtres de la division Parcs, espaces verts et arénas du secteur de Gatineau (poste numéro STP-CAD-025) en période estivale et (STP-CAD-021) en période hivernale;
- Créer un poste de journalier II (poste numéro STP-BLE-506) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne du contremaître de la division Aqueduc, égouts et drainage de surface du secteur de Gatineau (poste numéro STP-CAD-014);
- Créer un poste d'ouvrier de réseau (poste numéro STP-BLE-507) situé à la classe 5 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne du contremaître de la division Aqueduc, égouts et drainage de surface du secteur de Gatineau (poste numéro STP-CAD-014);
- Créer un poste d'opérateur C (poste numéro STP-BLE-508) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne des contremaîtres de la division Voirie du secteur de Gatineau (poste numéro STP-CAD-009) en période estivale et (STP-CAD-025) en période hivernale;
- Créer un poste d'opérateur C (poste numéro STP-BLE-509) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne du contremaître de la division Voirie du secteur de Gatineau (poste numéro STP-CAD-009) en période estivale et (STP-CAD-013) en période hivernale;

- Créer un poste d'opérateur C (poste numéro STP-BLE-510) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne des contremaîtres de la division Voirie du secteur de Gatineau (poste numéro STP-CAD-026) en période estivale et (STP-CAD-009) en période hivernale;
- Créer un poste de journalier I (poste numéro STP-BLE-511) situé à la classe 2 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne des contremaîtres de la division Parcs, espaces verts et arénas du secteur de Hull (poste numéro STP-CAD-056) en période estivale et (STP-CAD-084) en période hivernale;
- Créer deux postes d'opérateur C (postes numéro STP-BLE-512 et STP-BLE-513) situés à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne des contremaîtres de la division Parcs, espaces verts et arénas du secteur de Hull (poste numéro STP-CAD-056) en période estivale et (STP-CAD-084) en période hivernale;
- Créer un poste de journalier II (poste numéro STP-BLE-514) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne du contremaître de la division Aqueduc, égouts et drainage de surface du secteur d'Aylmer (poste numéro STP-CAD-016);
- Créer un poste d'opérateur B (poste numéro STP-BLE-515) situé à la classe 4 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne des contremaîtres de la division Voirie du secteur d'Aylmer (poste numéro STP-CAD-048) en période estivale et (STP-CAD-102) en période hivernale.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^e GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif